



**HAL**  
open science

## Pour un nouveau récit territorial

Olivier Bouba-Olga

► **To cite this version:**

Olivier Bouba-Olga. Pour un nouveau récit territorial. Plan Urbanisme Construction Architecture, 2019, Les conférences POPSU, 978-2-11-138172-8. hal-02188105

**HAL Id: hal-02188105**

**<https://hal.science/hal-02188105>**

Submitted on 19 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

LES CONFÉRENCES

POPSU

Olivier  
Bouba-Olga

POUR  
UN NOUVEAU  
RÉCIT  
TERRITORIAL



## **La collection « Les conférences POPSU »**

Créée en 2017, la collection « Les conférences POPSU » de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines veut être à la fois un lieu de débats et un espace critique sur les mutations urbaines et territoriales, au plan national et international, afin de rapprocher les acteurs des chercheurs.

À cette fin, la collection édite sous forme de *verbatim*, les conférences des chercheurs comme des acteurs – élus et services techniques des métropoles – prononcées dans le cadre de la plateforme à l'occasion de séminaires, colloques et d'entretiens.



Olivier  
Bouba-Olga

POUR  
UN NOUVEAU  
RÉCIT  
TERRITORIAL

Conférence prononcée, dans une version initiale, lors du séminaire de lancement de la première session du programme *Territoires* de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), intitulé *La recherche pour et avec les petites villes*, le 14 novembre 2018.

Le programme POPSU Territoires vise à associer des chercheurs, des acteurs locaux et des élus pour la réalisation d'études de cas au sein de petites villes et de territoires ruraux. Il s'agit de rendre compte, par la confrontation des savoirs scientifiques et opérationnels, des dynamiques des petites villes, mais aussi de leurs dépendances et interactions avec des systèmes urbains et territoriaux. Six projets de recherche-action ont été engagés en 2018, qui portent sur les fluctuations démographiques saisonnières à Marseillan (Hérault), sur les stratégies de développement territorial de Château-Thierry (Aisne) et de Rive-de-Gier (Loire), sur le modèle économique de Vitré (Ille-et-Vilaine), sur une démarche de marketing territorial initiée par l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), ainsi que sur la mobilisation des ressources foncières et immobilières dans le centre-ville historique de Briançon (Hautes-Alpes).

*« Les êtres humains pensent en récits,  
plutôt qu'en faits, en chiffres ou en équations.  
Plus le récit est simple, mieux ça vaut. »*  
Yuval Noah Harari, 2018,  
21 Leçons pour le XXI<sup>e</sup> siècle, p. 21





Depuis plusieurs années, l'attention s'est portée sur les métropoles, considérées comme les lieux essentiels de création de richesses et d'emplois, compte tenu de leur attractivité vis-à-vis des « talents » de demain et de leur capacité d'innovation, supposées supérieures à celles des autres territoires.

Il conviendrait donc de les soutenir en priorité pour rivaliser dans la compétition économique mondiale, à charge pour l'État, ensuite, sur la base du supplément de richesses créé, de « dédommager les perdants ». Ce discours correspond à ce que j'appellerais le *récit métropolitain*, qui structure les représentations des acteurs et, par suite, certaines décisions de politique publique (fusion des régions, soutien aux métropoles, politiques d'excellence dans les universités...)¹.

Un récit qui n'est pas sans avoir contribué aux mouvements sociaux que la France connaît courant 2019, tant il semble indiquer que l'avenir économique du pays est entre les mains d'une élite métropolitaine, ce qui laisse sur le bord de la route une part plus qu'importante de la population.

Je souhaiterais partager dans les lignes qui suivent quelques éléments de réflexion que m'inspire ce *récit métropolitain*, dans le prolongement des travaux que j'ai menés avec Michel Grossetti depuis une dizaine d'années visant à déconstruire ce que nous avons appelé dans notre dernier texte la « mythologie CAME » (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence)². Il s'agit de contribuer à faire émerger un autre *récit territorial*, plus conforme aux faits et aux chiffres dont on dispose.

Je propose de montrer dans un premier temps que le *récit métropolitain*, aussi séduisant soit-il, ne résiste pas à l'épreuve des faits et que la capacité de création de richesses, d'innovation et d'insertion dans l'économie mondiale n'est pas l'apanage des seules métropoles. Il me semble dès lors important d'analyser, plus que cela n'est fait, les autres catégories de territoires — « villes moyennes », « petites villes », « territoires ruraux » — pour montrer ce qui s'y passe, identifier les problèmes et les opportunités auxquels font face les acteurs, ainsi que les réponses à apporter en termes d'action publique.

Mais il convient pour cela de réinterroger les méthodes d'observation et d'analyse des territoires pour ne pas s'enfermer dans une nouvelle catégorie de territoires, les « petites villes » par exemple, ce qui conduirait aux mêmes travers que ceux que nous dénonçons avec l'utilisation de la catégorie « métropoles ». Il conviendrait également de s'interroger un peu plus sur les objectifs que l'on souhaite s'assigner : la croissance de la population (ou de l'emploi) d'un territoire, est-ce l'enjeu premier ?

Je propose enfin de partager des réflexions sur les enjeux en termes de fabrication des politiques publiques : peut-on définir les contours d'une action publique générique, France entière, en prenant acte, dans le même temps, de la diversité des contextes territoriaux, et donc des problèmes à traiter et des opportunités à saisir ? Je pense pouvoir répondre par l'affirmative, mais cela demande quelques précautions.

# LES IMPASSES DU RÉCIT MÉTROPOLITAIN

Dans son dernier ouvrage, Yuval Noah Harari explique que « *les êtres humains pensent en récits, plutôt qu'en faits, en chiffres ou en équations* ». Interviewé dans le documentaire *Après-demain* de Cyril Dion et Laure Noualhat, il complète en indiquant que « *tant que tout le monde croit à la même histoire, à la même fiction, tout le monde obéit aux mêmes règles, aux mêmes normes, aux mêmes valeurs* ».

En matière de développement économique des territoires, il me semble qu'un récit s'est imposé depuis quelques années, une variante du récit libéral, pour reprendre les termes d'Harari, selon lequel l'avenir est aux « métropoles ». Un récit qui fait dire à Philippe Askenazy et Philippe Martin, dans une note pour le Conseil d'analyse économique, qu'une « *politique territoriale visant à maximiser la dynamique de croissance d'un pays doit (...) faciliter la concentration des activités dans les métropoles (...) [afin de] concurrencer les métropoles mon-*

*diales* », l'agglomération étant « *plus efficace, plus productive et génératrice d'innovation et de croissance* ». Un récit qui conduit Laurent Davezies et Thierry Pech à affirmer, dans une note pour Terra Nova, que « *notre organisation territoriale doit (...) assurer les conditions du développement économique aux territoires les plus dynamiques sans les asphyxier à force de prélèvements* ». Un récit que Jean Viard, dans une autre note pour la Fondation Jean-Jaurès, résume par cette formule lapidaire : « *La lumière a basculé vers les métropoles, et le hors-métropoles est au bord de la révolte politique populiste.* »

Tous mettent au cœur de leur raisonnement l'existence d'économies d'agglomération, en en livrant cependant une version extrême puisque seules les plus grandes villes en bénéficieraient. Or, des économies d'agglomération peuvent apparaître dès que le nombre d'acteurs installés dans un même espace est supérieur à 1. Considérer que ces économies concernent avant tout des grandes villes est donc erroné puisqu'elles peuvent concerner des territoires de taille relativement réduite. Pour preuve, parmi les travaux mobilisant cette notion, on trouve toute la littérature sur les districts industriels, qui a mis en évidence l'avantage concurrentiel de territoires de taille réduite, plutôt périphériques, composés majoritairement de PME entretenant entre elles des relations d'échange sur les aspects techniques de leur production et puisant dans un marché local du travail.

Christophe Guilluy, de son côté, semble tenir un autre discours et s'opposer à ces premiers auteurs en se focalisant sur ce qu'il a qualifié de « France périphérique ». Il les rejoint cependant quand il affirme que, si la « France périphé-

rique » souffre, c'est en raison de la concentration du modèle mondialisé au sein des métropoles. Dans *Le crépuscule de la France d'en haut*, il affirme ainsi que « *la mondialisation a (...) généré l'existence de nouvelles citadelles, les métropoles, où se concentre une nouvelle bourgeoisie qui capte l'essentiel des bienfaits du modèle mondialisé. Au nom de la société ouverte, elle accompagne et soutient ainsi les choix économiques et sociétaux de la classe dominante, dont la conséquence est de rejeter inéluctablement ceux dont le système économique n'a plus besoin dans les périphéries territoriales et culturelles* ». En termes de préconisation, il semble en appeler à une révolte de la périphérie, qu'il a cru percevoir dans le mouvement des « gilets jaunes ».

Yuval Noah Harari a raison, il me semble, quand il indique que les êtres humains pensent en récits, et qu'un récit partagé guide les actes plus sûrement que les faits et les chiffres. Le *récit métropolitain*, côté lumière ou côté ombre, s'il s'impose, peut dès lors être performatif : si tous les décideurs pensent que l'avenir de la Nouvelle-Aquitaine est à Bordeaux, que l'avenir d'Auvergne-Rhône-Alpes est à Lyon, que l'avenir de la France est à Paris..., si ce récit oriente les investissements vers les « métropoles », qu'il les détourne des autres territoires, alors, oui, on constatera, après coup, que Bordeaux, Lyon et Paris vont mieux que les autres territoires. Ils iront mieux, à l'aune des critères que l'on aura choisis, au détriment des autres territoires au sein desquels on n'aura plus investi, pour lesquels on s'étonnera, alors, de « drôles » de réactions, dévastatrices pour nos démocraties.

C'est ce récit que nous avons voulu interroger, avec Michel Grossetti, que nous avons voulu passer sous les fourches caudines des faits et des chiffres, pour constater au final

qu'il n'y résiste pas. Certaines « métropoles » vont bien, si l'on en juge par la croissance de leur population et des emplois créés : Toulouse, Nantes, Bordeaux, Rennes, Montpellier et Lyon. Selon les mêmes critères, d'autres vont moins bien : Rouen, Saint-Etienne et Nice, par exemple. Paris, de son côté, perd chaque année des habitants, et la plupart des cadres qui y sont installés rêvent d'en partir<sup>3</sup>, en raison du prix du logement, des effets congestion, des effets pollution... Certains territoires « hors métropole » vont bien, toujours à l'aune des mêmes critères de création d'emplois, par exemple Vitré, Vire, Issoire, Figeac, et d'autres moins. Le *récit métropolitain* ne relève donc pas du constat scientifique, plutôt d'une généralisation abusive à partir de moyennes et d'une injonction potentiellement performative.

Les idées associées sont aussi délétères : l'idée selon laquelle les territoires sont des entités en concurrence les unes avec les autres, que chacune se sauvera en étant plus « attractive » que sa voisine, au prix de courses aux armements calamiteuses au cours desquelles les territoires prennent en charge des dépenses privées pour que telle entreprise s'implante à Bordeaux plutôt qu'à Nantes, ou Lyon ; l'idée qu'il faut soutenir, partout, « l'excellence » de demain, pourtant impossible à prédire, qui conduit donc à récompenser « l'excellence » (ou plutôt la visibilité) d'hier en donnant plus à ceux qui avaient déjà plus<sup>4</sup> ; l'idée qu'il faut assurer la mobilité des jeunes et des moins jeunes vers ces lieux du futur, en occultant le fait que la mobilité résidentielle est relativement faible et plutôt décroissante<sup>5</sup>.

Ces idées prises ensemble, ces ingrédients de base de la mythologie CAME, tellement addictive, forment la base d'un

discours élitiste, reléguant les autres territoires à d'étranges pis-aller : Philippe Askenazy et Philippe Martin indiquent ainsi que « *la concentration spatiale des activités, dans la mesure où elle permet des gains de productivité, bénéficie indirectement aux territoires défavorisés en solvabilisant le système de transferts sociaux* ». Concentrons, donc, soutenons l'élite métropolitaine, puisqu'on pourra, ainsi, dédommager les perdants<sup>6</sup>. Laurent Davezies et Thierry Pech, repris par Jean Viard, proposent un autre bouclage en assignant un rôle aux territoires hors métropole : « *Le fait d'être délaissés va favoriser le rôle de ces territoires dans la production de forêt, d'air et d'eau purs, de produits agricoles de qualité et de modes de vie "paisibles"*. »

Mais opposer des faits et des chiffres à un récit ne sert à rien, si l'on prend au sérieux l'affirmation de Yuval Noah Harari. C'est un autre récit qu'il faut construire. Dans cette perspective, porter l'attention sur des territoires que l'on ne regarde pas habituellement pour mettre en forme d'autres récits, pour expliquer ce qui s'y joue, en évitant tous les aprioris, cela me semble utile. D'autant plus si ces nouveaux récits, pour dépasser la formule d'Harari, peuvent être compatibles avec les faits et les chiffres dont on dispose, et qu'ils permettent d'approcher, un peu mieux, une forme de vérité.



## POUR UN AUTRE RÉCIT

Comment proposer un autre récit sans tomber dans les mêmes travers ?

En évitant, d'abord, l'erreur consistant à créer une catégorie « petites villes ». On retomberait alors sur les mêmes problèmes qu'avec les catégories de « villes moyennes » ou de « métropoles » : ce sont des catégories dont la construction repose sur un critère de taille, avant même que l'on sache si ce critère compte et dans quels cas ; une construction qui fait que l'on se heurte à chaque fois à des problèmes de seuils auxquels on ne peut pas répondre (à partir de combien d'habitants peut-on parler de « petite ville », de « ville moyenne », de « métropole », et jusqu'à combien d'habitants ?) ; une construction qui conduit trop souvent, ensuite, à se contenter de comparaisons de moyennes entre ces catégories floues, qui conduisent à des affirmations contes-

tables<sup>7</sup>, car elles occultent, ce faisant, la forte hétérogénéité que l'on observe au sein de chaque catégorie ; une construction qui laisse penser, enfin, que ces catégories, et au sein d'elles chaque entité, sont en concurrence avec les autres. D'où ce constat, que l'on peut dresser, il me semble : ces catégories n'éclairent pas, elles aveuglent.

Il conviendrait plutôt de souligner l'importance de ce qui relie les territoires – les liens entre une maison mère localisée dans une zone et l'un de ses établissements localisé dans une autre, entre un donneur d'ordre et son sous-traitant, entre un laboratoire scientifique et son partenaire industriel... – et tout ce que cela implique en termes de circulation des ressources (personnes, biens, informations). De nombreux territoires français participent à ces processus transterritoriaux, s'inscrivent dans une division générale du travail, se spécialisent sur ce qu'ils savent le mieux faire, les acteurs d'autres espaces prenant en charge d'autres aspects des processus économiques. L'enjeu prioritaire consiste donc à identifier ces complémentarités productives et territoriales, à s'interroger sur la façon de les entretenir, sur les transformations à l'œuvre et la façon de les accompagner, plutôt que d'opposer les territoires.

En prenant acte ensuite qu'en matière de traitement de données, nous sommes limités par la pauvreté des statistiques disponibles, à l'heure même du *big data* qui fait croire à certains que l'on saura bientôt tout, alors que l'on rate tant de choses importantes. Prenons l'exemple de l'innovation, pour illustrer : nous ne disposons que de données très partielles, pour approcher ce processus, sur les dépenses de re-

cherche et développement, les brevets, les participations à des projets de recherche et les publications scientifiques, pour l'essentiel. Des données qui nous renseignent au mieux sur le sous-ensemble, étroit, des innovations technologiques sous-tendues par un processus de recherche, ou des projets de recherche qui débouchent, parfois mais pas toujours, sur des innovations technologiques. Or, il existe de nombreuses innovations technologiques non assises sur un tel processus, ainsi que tout un ensemble d'innovations non technologiques (innovations organisationnelles, sociales, de marketing...) particulièrement décisives, que l'on ne peut capturer statistiquement. Réduire l'innovation aux variables mesurables produit des biais géographiques qui masquent l'éventail des possibilités.

Il en va de même lorsqu'on veut mesurer la « productivité » d'un territoire. Certains, comme Laurent Davezies et Thierry Pech ou Jacques Lévy, croient pouvoir la saisir au travers du PIB régional par habitant, alors que l'on sait bien qu'elle ne mesure pas cela<sup>8</sup>. D'autres estiment des équations de salaire (les nombreux articles de la « nouvelle économie géographique », à l'appui du discours développé par Philippe Askenazy et Philippe Martin) en faisant l'hypothèse héroïque qu'un salaire plus élevé signale une productivité plus forte. Si l'on suit l'argument, l'état-major des grands groupes et les traders de la finance, localisés majoritairement à Paris et dans les Hauts-de-Seine, sont dès lors les plus « productifs » puisque les mieux rémunérés : faut-il donc les récompenser ?

Les traitements statistiques sont importants, qu'on ne se

méprenne pas : ils permettent de « planter le décor », d'orienter la réflexion, de poser des questions. Mais ils ne permettent pas, la plupart du temps, sur les sujets territoriaux, d'identifier des causalités, d'apporter des réponses. D'où l'importance des récits, j'y reviens : l'importance des analyses qualitatives, l'importance d'aller sur le terrain rencontrer les acteurs dont on parle, en partant non pas des catégories de territoires, mais des processus socio-économiques, des problèmes à régler (problèmes de recrutement des entreprises, problèmes d'organisation de l'offre commerciale, problèmes du logement, des déplacements, etc.), de raconter des « histoires », d'agréger les récits pour se demander ce qu'ils nous apprennent, de manière un peu plus générale. Il me semble que ce qui est utile, pour ne pas dire indispensable, c'est de reconstruire des histoires de territoires différents, belles ou moins belles, de donner à voir quelques interactions, des interdépendances, des enchevêtrements, d'éclairer des processus...

Il conviendrait aussi, au préalable, de manière plus urgente, de se poser des questions un peu plus importantes qui ne relèvent pas du « comment faire ? » mais de « quel est le but ? ». Quel est mon but, moi, citoyen français, européen, citoyen du monde, résidant à Poitiers (par le plus grand des hasards, soit-dit en passant : c'est là que je suis né) ? Que Poitiers croisse plus vite que La Rochelle, Niort, Angoulême, Limoges... en nombre d'habitants ou en nombre d'emplois créés ? Que Poitiers soit plus « attractive » que l'une de ses « concurrentes » ? Peu m'importe ces considérations, à vrai dire : je veux être bien là où j'habite, couvrir mes besoins, et

ceux, actuels ou à venir, de mes enfants ; je veux qu'il en soit de même pour les autres personnes, proches ou moins proches, avec qui nous faisons société, avec qui nous formons la même famille humaine.

Or, trop des analyses mentionnées se focalisent sur la question de la création de richesses, au détriment de celle de la réduction des inégalités sociales ou de la transition écologique. Pour reprendre les propos d'Eloi Laurent dans un récent article du Monde et parler de récit, toujours, l'enjeu fondamental consiste à redonner du sens, à aller vers un *« changement des comportements et des attitudes s'appuyant sur un narratif mobilisateur, sur un récit commun positif – celui de l'apaisement simultané de la crise des inégalités et de la crise écologique »*. Si l'on prend acte de cet autre récit, que l'on y adhère, la question de la « performance économique » de Bordeaux, comparativement à Nantes ou Lyon, ne peut plus être unique, ni première — elle semble si dérisoire. Il convient d'intégrer dans la réflexion, puis dans les actes, immédiatement, les questions d'inégalités sociales et environnementales. Certaines grandes villes vont bien, je l'ai dit, si l'on en juge par la croissance de la population et de l'emploi, mais elles vont mal sur d'autres points, quand on constate qu'elles concentrent l'essentiel des personnes pauvres<sup>9</sup>, que leur croissance conduit à des évolutions violentes en matière de prix de l'immobilier<sup>10</sup> qui produisent parfois gentrification et ghettoïsation, qu'elles pâtissent également d'effets de congestion et/ou de pollution. Pour le dire autrement : l'obsession pour la compétitivité des métropoles produit tout un ensemble d'externalités négatives,

sociales et environnementales, qui ne pourront être réduites que si les territoires réinterrogent leurs objectifs et ne font plus de la croissance de leur population ou des emplois l'alpha et l'oméga de leurs politiques de développement.

## DU RÉCIT AUX ACTES

Le *récit territorial* que j'appelle de mes vœux, avec d'autres, est moins enthousiasmant que le *récit métropolitain* : il n'a pas vocation à mettre sur le devant de la scène un modèle générique de développement des territoires, mais à donner à voir comment des collectifs d'acteurs se débrouillent, bricolent, se coordonnent, inventent parfois, se résignent d'autres fois, pour créer les emplois auxquels les individus aspirent, pour éviter que ne se creusent les inégalités sociales, pour réduire les problèmes environnementaux. Il repose sur la conviction que si des réponses globales doivent être apportées à des échelles plus larges — mondiales, continentales, nationales, régionales —, d'autres se jouent à des échelles locales dès lors que l'économie, la sociologie, la géographie et l'histoire des lieux diffèrent.

Encore faut-il s'entendre sur ce que « local » veut dire : il ne

s'agit pas de se limiter à des échelles géographiques trop fines, il s'agit d'indiquer que pour résoudre des problèmes ou pour saisir des opportunités, il convient d'identifier le sous-ensemble du monde social avec lequel on aurait intérêt à agir pour partager ses interrogations, pour fédérer les énergies. Des « petits mondes » dont les frontières sont nécessairement floues, mouvantes, sur lesquelles il convient de s'interroger, à chaque fois. Inutile, donc, de rechercher le « périmètre pertinent » de l'intervention publique : il dépend du sujet. La question n'est pas celle du périmètre, mais des incitations aux collaborations entre les territoires, des collaborations multi-acteurs, multi-échelles.

Il conviendrait ensuite de repartir des problèmes du quotidien, pour reprendre les termes de Jean-Marc Offner, plutôt que des catégories de territoires : comment favoriser l'accès au travail, aux services, aux commerces, aux soins, à la culture ? Comment mieux accompagner les entreprises pour qu'elles recrutent, qu'elles innovent, qu'elles trouvent leur place sur les marchés ? Ces questions sont partout les mêmes, avec des intensités variables qu'il convient de mesurer. Mais les contextes diffèrent : les réponses doivent donc être, elles aussi, différenciées.

L'État, les régions et les départements ont un rôle essentiel à jouer, cependant, pour maintenir et développer des services publics de qualité, pour apporter les ressources génériques dont tout le monde a besoin. Pour réduire les problèmes de mobilité (renforcer le réseau ferré – améliorer les cadences en particulier, développer les bus un peu plus « propres », soutenir les initiatives privées...), d'accès



aux soins (maisons de santé, unités mobiles, salariat de médecins...), d'enseignement supérieur dans les villes petites et moyennes (BTS, départements d'IUT, antennes universitaires...), favoriser les lieux de télétravail, etc. En échangeant à chaque fois avec les habitants, pour identifier les meilleures solutions, sans restreindre les budgets.

Les « territoires » ont un rôle à jouer, aussi, à côté, en lien, mais ceci se heurte à la façon classique de produire de la politique publique qui consiste à rechercher soit des réponses macroéconomiques, soit un modèle générique à déployer partout. Il me semble que la bonne réponse consiste, aux échelles nationale et régionales, à donner à voir ce qui s'invente localement pour régler tel ou tel problème. Sans tomber pour autant dans une démarche très à la mode chez les économistes qui consiste à prôner la mise en œuvre d'expérimentations, idéalement sous forme d'expériences contrôlées (sélection aléatoire d'une population test bénéficiant d'une politique et d'une population témoin n'en bénéficiant pas), d'analyser les résultats de l'expérimentation et, en cas de succès probant, de généraliser ladite politique<sup>11</sup>.

Cette façon de produire des politiques publiques est une autre forme d'identification d'un modèle générique de développement économique, qui n'est pas le résultat de modélisations théoriques mais qui découle de ce que nous disent les données. Elle se heurte cependant au même problème, à savoir la diversité des contextes territoriaux, ce qui fait que, bien souvent, lorsqu'on généralise la politique expérimentée, les résultats sont décevants<sup>12</sup>.

Il s'agit plutôt de donner à voir ce qui s'invente ici ou là, pour que les acteurs des territoires puissent en prendre connaissance, s'en inspirent et mettent en œuvre alors les solutions adaptées à leur contexte, toujours spécifique, en se coordonnant avec l'ensemble des acteurs avec qui ils ont intérêt à travailler. Au final, je plaide pour un récit territorial attentif aux diversités et à la prise en compte des interdépendances.

## NOTES

**1** Ces politiques diffèrent sur certains points, mais elles se rejoignent sur l'idée d'effets dits de masse critique : une grande région, une grande ville, une grande université seraient plus performantes du fait de leur taille.

**2** Voir notamment notre article publié par la *Revue de l'OFCE* en 2015, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », ainsi que l'article en ligne « La mythologie CAME : comment s'en désintoxiquer », dont une version en anglais est à paraître en 2019 dans un ouvrage collectif dirigé par Denise Pumain, *Theories and models of urbanization*, aux éditions Springer.

**3** L'enquête menée par Cadremploi nous apprend que 84 % des cadres franciliens veulent quitter la région. Source : <https://www.cadremploi.fr/editorial/actualites/actu-emploi/detail/article/84-des-cadres-revent-de-quitter-paris-que-les-ont-les-raisons-qui-motivent-les-souhaits-de-depart-d.html>

**4** Dans des activités d'innovation caractérisées par une incertitude radicale, identifier quels seront les vainqueurs de demain est par définition impossible. En voulant cibler l'excellence de demain, on ne fait la plupart du temps, en réalité, qu'allouer des moyens supplémentaires aux acteurs qui se sont distingués hier. C'est ce que le sociologue américain Robert K. Merton a qualifié dans un article de 1968 d'« effet Matthieu », en référence à une phrase de l'Evangile selon Matthieu : « Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. »

**5** Un rapport du CGET sur les mobilités résidentielles montre que, entre 2000 et 2010, la mobilité résidentielle a baissé de 20 % à toutes les échelles de territoires. Ceci n'est pas spécifique à la France : la mobilité a également chuté aux États-Unis depuis le milieu des années 2000.

**6** A condition que cette « élite » consente un peu plus à l'impôt, comme le lui demandait en 2016 Pierre-Yves Geoffard dans *Libération*.

**7** Voir notamment de récentes études de France Stratégie et de l'Insee, qui se livrent à ce type d'exercice en « oubliant » que des moyennes entre catégories ne veulent rien dire si la dispersion au sein de chacune est importante et en omettant, moindre des précautions, de renseigner ces dispersions.

**8** Voir notamment notre article publié par la *Revue de l'OFCE* en 2015, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », ainsi que l'article d'André Larceneux, « Géographie de la production et des revenus ? Remarques critiques sur les analyses de Laurent Davezies », publié en 2018 dans la *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*.

**9** Selon l'Insee, le taux de pauvreté était en moyenne de 14,3 % en France métropolitaine en 2012, mais il montait à 16,1 % dans les grands pôles urbains, et même à 19,5 % dans les villes-centres de ces grands pôles. Ces derniers concentraient 65,2 % de la population pauvre.

**10** Jérôme Fourquet montre, dans une note pour la Fondation Jean-Jaurès, que les prix de l'immobilier sur Bordeaux ont été multipliés par 2,7 entre 2004 et 2018, pour atteindre 4 770 € le m<sup>2</sup> en 2018 (contre 3 600 € sur Nantes, par exemple), ce qui repousse progressivement, et de plus en plus loin, les catégories populaires et les classes moyennes.

**11** Voir par exemple les méthodologies proposées par Esther Duflo, Rachel Glennerster et Michael Kremer.

**12** Pour des éléments de critique des expériences contrôlées, voir les travaux de Dani Rodrick ou Angus Deaton.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Philippe Askenazy et Philippe Martin, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », *Les notes du Conseil d'analyse économique*, n° 20, 2015, 12 p.

Sandrine Berroir, Nadine Cattan, Frédéric Dobruszkes, Marianne Guérois, Fabien Paulus et Céline Vacchiani-Marcuzzo, « Les systèmes urbains français : une approche relationnelle », *Cybergeo : European Journal of Geography*, document 807, 2017, 24 p.

Olivier Bouba-Olga, *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*, éd. Atlantique, 2017, 100 p.

Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, « La mythologie CAME : comment s'en désintoxiquer », mis en ligne sur Hal <hal-01724699>, 2018, 29 p.

Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, n° 143, 2015, pp. 117-144.

CGET, *Les mobilités résidentielles en France. Tendances et impacts territoriaux*, rapport, 2018, 125 p.

Laurent Davezies et Thierry Pech, « La nouvelle question territoriale », note pour la Fondation Terra Nova, 2014, 30 p.

Angus S. Deaton, « Instruments of Development: Randomization in the Tropics, and the Search for the Elusive Keys to Economic Development », Mimeo Princeton University, 2009, 54 p.

Esther Duflo, Rachel Glennerster et Michael Kremer, « Using Randomization in Development Economics Research: A Toolkit », *MIT Department of Economics Working Paper*, n° 06-36, 2006, 92 p.

Jérôme Fourquet, « Pourquoi Bordeaux est-elle l'une des places fortes des "gilets jaunes" ? », note pour la Fondation Jean-Jaurès, 2019, 14 p.

France Stratégie, « Dynamiques et inégalités territoriales », 2016, 8 p.

Pierre-Yves Geoffard, « Pas de mondialisation sans redistribution », *Libération*, 14/11/2016.

Christophe Guilluy, *Le Crépuscule de la France d'en haut*, éd. Flammarion, 2016, 272 p.

Insee, « Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains », *Insee Première*, n° 1552, 2015, 4 p.

Insee, « Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles », *Insee Première*, n° 1729, 2019, 4 p.

André Larceneux, « Géographie de la production et des revenus ? Remarques critiques sur les analyses de Laurent Davezies », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°4, 2018, pp. 737-761.

Éloi Laurent, « Climat : "L'environnement est la nouvelle frontière des inégalités" », *Le Monde*, 04/01/2019.

Jacques Levy, « Penser les régions avec leurs habitants », *Revue de l'OFCE*, n° 143, 2015, pp. 277-294.

Robert K. Merton, « The Matthew Effect », *Science*, n°159-3810, 1968, pp. 56-63.

Jean-Marc Offner, « Gilets jaunes : une politique du quotidien reste à inventer, seule à même de répondre au mal-être exprimé », *Le Monde*, 15/01/2019.

Dani Rodrik, « The New Development Economics: We Shall Experiment, but How Shall We Learn? », HKS Faculty Research Working Paper Series, n° 08-055, 2008, 38 p.

Jean Viard, « Pour une politique disruptive du territoire : vers un nouveau pacte territorial national », note pour la Fondation Jean-Jaurès, 2018, 30 p.

## **Olivier Bouba-Olga,**

économiste de formation, est professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme à l'UFR de Sciences économiques de l'université de Poitiers et chargé d'enseignement à Sciences Po Paris. Ses recherches portent sur la géographie économique, l'économie de proximités et l'analyse quantitative et qualitative des dynamiques territoriales.

Il a notamment dirigé une étude pour l'Institut pour la Recherche de la Caisse des dépôts et consignations portant sur cinq territoires français (Belfort-Montbéliard, le plateau de Millevaches, Pau, le Sillon Lorrain et Toulon), ainsi qu'une autre étude pour le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine portant sur six territoires de cette région (Châtelleraut, Libourne, Niort, Saintes-Saint-Jean-d'Angély, Ussel et Villeneuve-sur-Lot).

Parmi les responsabilités exercées, il a été le directeur de l'UFR de Sciences économiques de Poitiers, il est membre du comité d'orientation de l'Observatoire des territoires du CGET, président du comité scientifique de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » et membre du conseil de surveillance de l'Agence de développement et d'innovation (ADI) de Nouvelle-Aquitaine.

Il a publié ces dernières années différents articles co-écrits avec Michel Grossetti : « Réflexion sur les dimensions géographiques et temporelles des processus territoriaux », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 5, 2018, pp. 1393-1406 ; « La mythologie CAME : comment s'en désintoxiquer ? », <hal-01724699>, 2018, 29 p. ; « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, n° 143, 2015, pp. 117-144. Il est également l'auteur d'un ouvrage publié par les éditions Atlantique en 2017 : *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*.





**PLATEFORME D'OBSERVATION  
DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES**

Plan urbanisme construction architecture

Grande Arche de la Défense – Paroi Sud

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec  
les Collectivités territoriales

92055 La Défense Cedex

+ 33 (0)1 40 81 24 37

Directrice de la publication :

Hélène Peskine

Directeur du Programme POPSU :

Jean-Baptiste Marie

Coordination :

Bénédicte Bercovici, Christophe Perrocheau, Matthieu Gimat

Impression :

Sipap-Oudin

Conception graphique en logiciels libres :

Figures Libres / Maud Boyer et Sandrine Ripoll

Typographies :

Open Sans, Steve Matteson

Ostrich Sans, Tyler Finckn

Volkorn, Friedrich Althausen

2019

ISBN 978-2-11-138172-8

ISSN 2609-3405





La plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines – POPSU – met en dialogue l'expertise des acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et évolutions associées aux villes et aux territoires. Elle vise également à capitaliser les connaissances établies sur les métropoles et à en assurer la diffusion.

[www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)

[www.urbanisme-puca.gouv.fr](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr)

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

MINISTÈRE  
DE LA CULTURE